



GROUPE ÉCOLOGISTE DU SÉNAT

SOLIDARITÉ & TERRITOIRES

PROJET DE

LOI DE FINANCES 2022

Augmentation du taux de pauvreté réel, marché de l'emploi dégradé avec une hausse de la précarité, taux de marge des entreprises qui atteignent des records, abandon de la jeunesse... L'examen du budget 2022 est l'occasion de dresser le bilan du quinquennat des inégalités qui a été celui d'Emmanuel Macron.

Le plus frappant reste le volume colossal d'argent public venant abonder les aides aux entreprises, sans la mise en place d'une quelconque conditionnalité qui puisse pousser notre système productif sur la voie d'une société plus verte et juste. Aucun ciblage n'est jamais mis en place pour ces aides aux entreprises, quand cela est exigé pour les aides aux ménages les plus modestes. Les largesses accordées en cette année électorale masquent mal l'austérité qui se prépare demain, et que le gouvernement a déjà transcrit dans ses engagements européens en cas de réélection.

Malgré la volonté de la majorité sénatoriale de nous priver de l'opportunité de débattre d'un contre budget écologiste, nous avons formulé de nombreuses propositions pour faire entendre une autre voix.

La voix de la concorde, d'une possibilité de refaire société autour de l'anticipation de l'avenir : celui d'une société solidaire et écologiquement pérenne.

Sophie Taillé-Polian, Sénatrice du Val-de-Marne

Et l'ensemble du Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires du Sénat





NOS PROPOSITIONS STRUCTURANTES

Plusieurs pistes non exhaustives sont proposées ici en faveur d'une justice sociale et climatique. Elles donnent à voir des outils financiers crédibles et efficaces, et sont autant d'apports à la construction du projet présidentiel proposés par le Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires du Sénat.



JUSTICE FISCALE

À travers nos propositions, le système fiscal dans son ensemble permet de diminuer les écarts importants de richesse en mettant les plus fortunés à contribution.

> Conditionner les exonérations d'impôts à des objectifs sociaux et climatiques

- **À l'absence de licenciements** : la baisse des impôts de production serait conditionnée à l'absence de licenciement abusif et au respect d'un écart de salaire de 1 à 20 au sein de l'entreprise.
- **À la réalisation d'investissements vertueux** : afin d'inverser le modèle actuel de fonctionnement des entreprises dont l'objectif est de maximiser le profit des actionnaires, pour valoriser les investissements dans la recherche et le développement en matière environnementale.

> Mettre en place un impôt sur le revenu fortement progressif

Actuellement, la plus haute tranche d'imposition, correspondant à des revenus supérieurs à 158 000 euros par an - soit 13 000 euros par mois - est taxée à hauteur de 45 %. Nous proposons de rehausser ce taux à **60 %** dès lors que les revenus dépassent 250 000 euros, et de l'alléger pour 90 % de la population.

> Taxer les entreprises et les multinationales à la hauteur de leurs richesses produites

- **Supprimer la baisse des impôts de production** : les entreprises profitent de toutes les infrastructures du territoire dans lequel elles sont implantées, autant qu'elles y occasionnent potentiellement des désagréments (pollution, bruits, etc). Il est donc normal qu'elles reversent une contribution au profit des collectivités.
- **Rétablir l'impôt sur les sociétés à 33,3 %** : alors que le quinquennat Macron a fixé une trajectoire décroissante de l'impôt sur les sociétés, pour atteindre 25 % en 2022, nous proposons de rétablir son taux initial. Taxant les bénéfices, cet impôt permet de cibler les grandes entreprises ou les multinationales dès lors que leurs bénéfices dépassent 500 000 euros par an.



JUSTICE CLIMATIQUE

La fiscalité environnementale doit respecter le principe du « pollueur-payeur », avec le souci de ne pas pénaliser les plus modestes.

> Instaurer un ISF climatique

Outil de justice climatique, l'ISF climatique se distinguerait de l'ISF avec d'une part des taux plus progressifs pour les 3 % les plus riches, et d'autre part en supprimant les exonérations qui permettent aux 1 % les plus aisés de réduire considérablement leur contribution. Enfin, en s'inspirant d'une proposition de Greenpeace, une taxe spécifiquement climatique serait ajoutée sur les biens financiers, afin d'encourager les placements verts et pénaliser les plus polluants.

> Rendre des biens communs accessibles pour tous

- **Exonérer de TVA les produits de circuits courts et de première nécessité** : dans un contexte de précarité alimentaire et de crise climatique, favoriser les circuits courts ferait d'une pierre plusieurs coups, en rendant plus accessible une alimentation de qualité pour les plus modestes et en augmentant les débouchés des producteurs locaux.
- **Favoriser l'achat de véhicules propres** : une mobilité respectueuse de l'environnement doit être accessible pour tous. Nous proposons la mise en place d'un prêt à taux zéro à destination des plus bas revenus, afin de faciliter l'achat de véhicules moins émetteurs.



LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

> Taxer les multinationales à hauteur de leurs bénéfices réellement réalisés en France

Les multinationales transfèrent leurs bénéfices réalisés en France vers leurs filiales étrangères, où la fiscalité est plus favorable, ce qui leur permet de sous-déclarer leurs bénéfices réalisés en France. Nous proposons un mécanisme pour contrecarrer cette stratégie, qui réévalue le bénéfice réellement réalisé en France.

> Remplacer le domicile fiscal par la nationalité comme critère d'imposition

Alors que la mobilité résidentielle constitue une stratégie de contournement de l'impôt, notre proposition remplace, comme critère d'imposition, le domicile fiscal par la nationalité. En cas de renoncement à la nationalité, les contribuables s'acquitteront d'une taxe de 40 % de leur patrimoine (**Exit tax**).

> Empêcher le transfert de dividendes vers les paradis fiscaux

Connue sous le nom « d'arbitrage des dividendes », cette stratégie, illustrée récemment par les CumEx files, tire profit de la mobilité des produits financiers, transférés provisoirement dans pays à faible fiscalité.



POUR UN BUDGET JUSTE ET ÉCOLOGIQUE

Alors que notre société fait face à une véritable spirale inégalitaire, aggravée par la crise sanitaire, notre système fiscal n'a pas été réformé en profondeur par le gouvernement actuel. Son rôle initial est de réduire les écarts de richesse, mais force est de constater qu'il s'avère aujourd'hui inopérant. D'un côté les plus aisés s'enrichissent toujours plus, et pourtant paient toujours moins d'impôts, ou le contournent. De l'autre, les plus gros pollueurs de la planète, enrichis par l'exploitation de la nature, échappent au principe du "pollueur-payeur". C'est contre cette **double injustice**, fiscale et environnementale, qu'interviendra notre projet alternatif.

JUSTICE FISCALE

Constat

La contribution à l'impôt des plus fortunés est aujourd'hui **sous-proportionnée** au regard de leurs revenus. En effet, les plus modestes reversent une part plus importante de leur revenu par rapport aux plus aisés, source d'injustice et de mécontentement social légitime.

Par ailleurs **le millefeuille fiscal**, avec ses nombreuses exonérations, permet à ceux qui en ont les moyens de minimiser le montant total qu'ils reversent à la collectivité.

Comme si cela ne suffisait pas, certains hauts revenus et multinationales contournent ces règles qui leur sont pourtant favorables, et échappent à la fiscalité. L'évasion fiscale, estimée à 17 milliards par an par l'ONG Tax Justice Network, coûte "un pognon de dingue" à la France.

Solutions

Nous proposons **de réformer notre système fiscal pour qu'il soit juste et exerce sa fonction première de redistribution**, en mettant les plus fortunés à contribution.

Nos propositions plaident tout d'abord en faveur d'une plus grande progressivité, avec des taux d'imposition très élevés pour les plus hauts revenus et les multinationales.

Ensuite, d'une simplification du système fiscal en supprimant certaines « niches fiscales », ces possibilités à disposition des plus riches de contourner l'impôt sur des bases « légales », dont ils tirent largement profit.

Enfin, de lutter contre l'évasion fiscale, en ciblant les pratiques connues de contournement de l'impôt, comme la mobilité résidentielle ou le transfert des bénéfices vers des paradis fiscaux.

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Constat

D'après une étude de l'économiste Lucas Chancel, les 1 % les plus riches émettent 17 % des émissions totales de CO2. En cause, le mode de vie des plus riches, qui effectuent notamment de nombreux voyages en avion et sur de longues distances: 1 % de la population mondiale serait responsable de près de 50 % des gaz à effet de serre de l'aviation. Pour accroître leur richesse, les hauts patrimoines investissent dans des actifs financiers en direction d'industries très émettrices, comme les énergies fossiles. Ils contribuent ainsi à perpétuer un modèle destructeur de l'environnement.

Cette disproportion s'aggrave encore pour les plus grandes entreprises, qui délocalisent leur production dans des « paradis environnementaux » où les normes et la fiscalité relatives à la protection de la nature y sont moins contraignantes, voire inexistantes. Par ailleurs, le prix du carbone reste très bas au niveau européen, et de nombreuses exonérations, notamment pour le secteur aérien, profitent aux grandes entreprises.

A l'inverse, les plus bas revenus sont les premiers pénalisés par la fiscalité environnementale, comme l'a montré le mouvement des gilets jaunes. D'un côté leur mobilité est contrainte par leur activité professionnelle. De l'autre, ils n'ont pas d'alternatives à la voiture thermique, faute de financements ou d'infrastructures adéquats.

Solutions

Nos propositions suivent un principe simple, celui du « pollueur-payeur »

D'un côté, les plus fortunés étant les plus gros pollueurs, une fiscalité progressive constitue de fait une mesure de justice climatique. En ce sens l'ISF climatique répond à cet enjeu : taxer le patrimoine et notamment les actifs financiers polluants. Les modes de vie très émetteurs doivent également être taxés plus fortement, en particulier les voyages en avion et les résidences secondaires.

De l'autre, les pratiques vertueuses pour l'environnement doivent être encouragées par une fiscalité allégée ou par des facilités de financement. Ces allègements fiscaux favoriseraient des secteurs pilotes de la transition écologique, comme le secteur résidentiel ou agricole.

NOS PRIORITÉS



JEUNES

Fortement fragilisée par la crise, la jeunesse est aujourd'hui en France laissée à elle-même. Aucun filet de sécurité ne permet de lui venir en aide en cas de grande nécessité. Selon une étude de l'INSEE, la pauvreté s'est aggravée pendant la crise sanitaire, notamment chez les plus jeunes déjà précaires. De plus, la dualité du système scolaire, qui dévalorise les formations professionnelles, est une source d'anxiété supplémentaire pour de nombreux étudiants.

En réponse à ces problématiques, nous proposons tout d'abord d'élargir le RSA aux 18-25 ans, pour leur venir en aide en cas de nécessité. Ensuite, d'accompagner la jeunesse à trouver sa voie, en renforçant les moyens alloués aux formations professionnelles, l'éducation populaire et l'université.

LOGEMENT

Le logement est au carrefour des problématiques sociales et environnementales. Il symbolise tristement les inégalités : les plus fortunés ont le plus souvent plusieurs résidences, laissées inhabitées alors que d'autres vivent dans la rue. Par ailleurs la précarité énergétique touche 5,6 millions français, contraints parfois de vivre avec le froid dans des habitations insalubres. Le logement est également au cœur de la transition écologique : c'est l'un des premiers secteurs émetteurs de gaz à effet de serre avec 18 % des émissions françaises.

C'est pourquoi nous proposons un système fiscal qui incite à une meilleure répartition des logements, en taxant les résidences secondaires et les logements vacants. Pour mettre en œuvre une transformation des manières d'habiter, nos propositions encouragent la rénovation énergétique des bâtiments et l'utilisation de matériaux biosourcés.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La France prend du retard dans la mise en œuvre de sa transition écologique. Tout d'abord son mix énergétique, qui repose à près de 80 % sur le nucléaire, constitue une bombe à retardement dont les conséquences potentielles dessinent un avenir incertain. Ensuite les infrastructures de transport, encore insuffisantes ou trop carbonées, n'offrent pas à toutes et à tous une mobilité respectueuse de l'environnement. De manière plus général, notre modèle d'entreprise, dont la raison d'être est de maximiser le profit, est le plus souvent incompatible avec la transition écologique.

Nous portons une transition qui conjugue le social et l'environnement. En effet, la transformation de la société et de ses secteurs de production s'accompagnera à la fois d'un gain de pouvoir d'achat pour les plus modestes, et de nombreuses créations d'emplois durables. Le développement des énergies renouvelables sur le territoire, par exemple, constitue une alternative crédible au nucléaire et bien plus riche en emplois. La transition devra également compter sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui s'organisent autour d'un projet d'intérêt général : l'État doit donc leur apporter un soutien financier.



**GROUPE
ÉCOLOGISTE
DU SÉNAT**
SOLIDARITÉ & TERRITOIRES

Pour toute question:

- Sophie Taillé-Polian, sénatrice du Val-de-Marne: s.taillle-polian@senat.fr

- Benjamin Burbaumer, conseiller finances du groupe: b.burbaumer@ecologiste.senat.fr

Suivez nous



et

ecologiste-senat.fr